



EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 7 mars 2019

Le Conseil Municipal, convoqué le 28 février 2019, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET, M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS (jusqu'à la question n° 5 incluse), M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Guerric CHALNOT (jusqu'à la question n° 40 incluse), M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Danielle DARD, M. Clément DELBENDE, M. Cyril DEVESA (à compter de la question n° 5), M. Emmanuel DUMONT (jusqu'à la question n° 5 incluse), Mme Myriam EL-YASSA (à compter de la question n° 4), Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL (jusqu'à la question n° 13 incluse), M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET (à compter de la question n° 4), M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE (à compter de la question n° 4), Mme Rosa REBRAB, Mme Karima ROCHDI, M. Dominique SCHAUSS, M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY, Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, Mme Catherine COMTE-DELEUZE (jusqu'à la question n° 40 incluse), M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN (jusqu'à la question n° 40 incluse), M. Ludovic FAGAUT (jusqu'à la question n° 40 incluse), Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN (jusqu'à la question n° 40 incluse), M. Philippe GONON (jusqu'à la question n° 40 incluse), M. Jacques GROSPERRIN (jusqu'à la question n° 40 incluse), M. Michel OMOURI (jusqu'à la question n° 40 incluse), Mme Sophie PESEUX (à compter de la question n° 4 et jusqu'à la question n° 39 incluse), Mme Mina SEBBAH (jusqu'à la question n° 40 incluse), Mme Christine WERTHE (jusqu'à la question n° 40 incluse), M. Philippe MOUGIN.

Secrétaire : M. Yves-Michel DAHOUI.

Absents : Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Pascal BONNET, M. Julien ACARD.

Procurations de vote : Mme Sorour BARATI-AYMONIER à Mme Marie ZEHAF, M. Patrick BONTEMPS à M. Yannick POUJET (à compter de la question n° 6), M. Cyril DEVESA à M. Anthony POULIN (jusqu'à la question n° 4 incluse), Mme Myriam EL-YASSA à Mme Sylvie WANLIN (jusqu'à la question n° 3 incluse), Mme Carine MICHEL à M. Nicolas BODIN (à compter de la question n° 14), M. Yannick POUJET à M. Abdel GHEZALI (jusqu'à la question n° 3 incluse), Mme Françoise PRESSE à Mme Claudine CAULET (jusqu'à la question n° 3 incluse), M. Pascal BONNET à Mme Christine WERTHE (jusqu'à la question n° 40 incluse).

OBJET : 17 - «J'peux pas, j'ai piscine» - Convention de partenariat entre la Ville de Besançon, l'Union Nationale du Sport Scolaire et les Collèges Diderot et Voltaire

«J'peux pas, j'ai piscine»

Convention de partenariat entre la Ville de Besançon, l'Union Nationale du Sport Scolaire et les Collèges Diderot et Voltaire

Rapporteur : M. l'Adjoint GHEZALI

	Date	Avis
Commission n° 4	12/02/2019	Favorable unanime

Contexte

En France, entre le 1^{er} juin et le 30 août 2018, 2 255 noyades suivies d'une prise en charge hospitalière ont été recensées. Parmi celles-ci, 492 ont été suivies d'un décès. A l'échelle locale, on dénombre en Bourgogne-Franche-Comté 24 noyades accidentelles (2 %) dont 8 décès. De plus, la baignade est la première cause de mortalité par accidents de la vie courante chez les moins de 15 ans en France. Quant aux enfants de moins de 6 ans, ils représentent 15 % des décès par noyade accidentelle chaque année. Tous ces chiffres alarmants ne cessent d'augmenter depuis 2015 et ont une incidence parfois irréversible sur la vie.

Il apparaît important de prendre conscience de cette problématique et d'y remédier le plus rapidement possible, afin d'assurer la sécurité de chacun. Dans un communiqué publié en juillet dernier, l'État annonce un renforcement du plan de lutte contre la noyade. Un programme de formation à la nage a été demandé par le gouvernement avec pour objectif de déterminer une cible ambitieuse à atteindre en 2022 dans l'amélioration des résultats de la formation à la nage. On apprend également dans ce communiqué que dans une évaluation sur 300 collèges, 48 % des élèves ne maîtrisent pas correctement la nage à l'entrée en 6^{ème}. L'Éducation Nationale mais également l'Union Nationale des Sports Scolaire ont donc, elles aussi, un rôle à jouer.

En complément de la natation scolaire, il semble donc nécessaire d'apporter une aide, par le biais de projets qui mettent en lien les professionnels de la natation et l'Éducation Nationale, ceci afin d'acquérir, comme imposé par le Ministère de l'Éducation Nationale, le test du «savoir nager» à la fin de l'année de 6^{ème}.

Projet

La Ville de Besançon entend prendre sa part dans cette politique d'amélioration des résultats du programme de formation à la nage.

Ainsi, la Ville souhaite s'associer avec l'Union Nationale du Sport Scolaire autour du projet «*j'peux pas, j'ai piscine*» en proposant aux établissements Diderot et Voltaire du quartier de Planoise des leçons de natation à des collégiens ayant des difficultés dans cet apprentissage.

L'objectif est de permettre un temps complémentaire de natation aux élèves n'ayant pas acquis le savoir nager à l'issue de leur cycle d'apprentissage obligatoire.

Une séance d'évaluation précédera un cycle de 6 séances programmé à la piscine La Fayette.

Une convention de partenariat entre la Ville de Besançon, l'UNSS et les collèges fixe les engagements de chacun.

M. FAGAUT, M. LEUBA, Mme POISSENOT, Mme CAULET et Mme FALCINELLA, élus intéressés, n'ont pris part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal décide :

- d'approuver le projet «j'peux pas, j'ai piscine»,
- d'autoriser M. le Maire, ou son représentant, à signer la convention de partenariat.

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
La Première Adjointe,



Danielle DARD.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 48

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 5